

Bulletin

C.F.T.C.

Fédération de la Métallurgie
26, Rue de Montholon - PARIS-9^e

Tél. : TRU 91-03

du

Militant

- 27 Avril 1951 -

bi-mensuel

- N° 11 -

AUX MILITANTS

CE N'EST PAS CA LE 1er MAI

Le 1er Mai des travailleurs ce n'est pas une parade militaire, ce n'est pas un défilé de tanks, de canons, d'avions et d'hommes munis d'armes plus perfectionnées.

Les travailleurs savent ce que coûte la guerre ou la préparation à la guerre; ils savent aussi quelles que soient les raisons invoquées que plus un pays dépense pour son armée moins il a de ressources pour son équipement social.

Les travailleurs savent ce qu'il leur en coûte de préparer et de faire la guerre et ensuite d'en réparer les dégâts.

Le 1er Mai des travailleurs, ce n'est pas une kermesse, ce n'est pas la foire, ce n'est pas une "parade de cirque" destinée à rassembler, en un point donné, une foule de badauds et d'utiliser ce rassemblement pour permettre aux "batteurs d'estrades" de présenter leurs boniments.

Nous ne voulons pas de ces "1er Mai" obligatoires, nous n'avons que faire de toutes ces mises en scène organisées par des gens qui ne pensent qu'aux avantages que les partis peuvent tirer d'une telle journée.

Les travailleurs ne veulent pas de ces "1er Mai" où le pointage serait fait à la fin du défilé militaire ou à la sortie de la fête champêtre.

Les luttes du 1er Mai sont celles d'un monde du travail qui veut être libre.

Les travailleurs n'accepteraient pas de 1er Mai organisés par des tyrans.

Notre 1er Mai c'est un rappel des luttes ouvrières passées.

Notre 1er Mai c'est un jour mémorable dans l'histoire ouvrière:

- c'est à CHICAGO, en 1886, au cours d'une journée revendicative que des ouvriers s'accrochent avec la police,
- c'est en FRANCE en 1890 pour les 8 heures de travail par jour d'importantes manifestations qui sont organisées;
- puis c'est en 1891 les fusillades de FOURMIES et chaque année pour le 1er Mai on rappelle dans les milieux ouvriers cette sanglante journée;
- en 1906, les travailleurs qui n'ont pas la journée de huit heures coordonnent leurs efforts. Les grévistes plus nombreux que jamais portent la lutte jusqu'à dresser des barricades;
- et nous attendrons jusqu'à 1919 la grève générale et les manifestations du 1er Mai pour enfin voir "légaliser" les huit heures.

Il nous a donc fallu lutter 30 années pour obtenir les huit heures.

Cela montre la farouche obstination de nos pères, mais aussi la volonté absolue des travailleurs d'aboutir.

C'est cela le 1er Mai pour nous: une journée revendicative mais aussi l'anniversaire de luttes souvent sanglantes mais toujours victorieuses.

A l'heure où nos conquêtes sociales sont plus que jamais en danger; au moment où la classe ouvrière prend conscience de sa force, nous n'avons pas le droit de laisser utiliser cette force en "jeux de cirque" ou en conquêtes impérialistes.

Nous n'avons pas le droit de retarder l'ascension des travailleurs vers leur émancipation.

Les travailleurs de 1951 ne sont pas moins conscients de l'utilité de la lutte que leurs anciens.

Le monde de demain ne se bâtira pas sans les travailleurs et encore moins contre eux.

—O—O—O—O—

MILITANT ?

COMBIEN AS-TU VENDU DE TIMBRES A L'OCCASION

DU 1er MAI ?

Actualités

- 3 -

TROP GROSSE LA FICELLE

Depuis plusieurs années, la C.G.T. tente vainement de couper les organisations syndicales.

Pour un militant, il est très intéressant de revivre à travers la collection du "Bulletin du Militant" les diverses tentatives faites dans ce but.

Reconnaissons que ces efforts ont donné des résultats, certes ce ne sont pas ceux qui étaient attendus, mais bien au contraire un renforcement de notre influence, une montée ininterrompue de nos effectifs.

Au fur et à mesure que notre organisation s'étoffait, nos militants confirmaient leur "métier de militants syndicalistes".

Prenant conscience de leurs responsabilités et forts de l'appui de la classe ouvrière, nos camarades se sont affirmés et nul ne conteste plus maintenant que notre Fédération est une organisation syndicale mûre et les travailleurs nous donnent chaque jour un peu plus la preuve de leur attachement.

Nous avons dit et redit dans le "Bulletin" ce que nous pensions de l'unité d'action. Nous n'y reviendrons pas.

Nous avons également plusieurs fois écrit ce que nous pensions de ceux qui, par le mensonge, tentent - vainement du reste - de salir ceux à qui vous avez fait confiance.

Tous ces efforts n'ayant pu atteindre l'objectif assigné, une autre méthode est employée, le but ne change pas mais la formule étant nouvelle, nous nous devons de vous en expliquer le mécanisme, les caractéristiques en étant bien particulières. Les voici:

- Constituer partout des comités d'unité d'action;
- Éviter toute dislocation des dits comités aussitôt qu'un premier objectif est atteint (la formule n'a évidemment de valeur que dans la mesure où elle peut être maintenue en permanence)
- Comités qui ne doivent pas être conçus de forme étroite et caricaturale mais au contraire, être très larges et toujours englobés le plus possible "d'inorganisés", des adhérents de toutes tendances syndicales et éviter tout accord entre les directions syndicales.

En résumé, le mot d'ordre impérieux des militants cégétistes est de faire une unité d'action la plus large à la base en excluant toute influence des responsables syndicaux des organisations non-communistes.

C'est l'effacement du militant cégétiste qui s'efforce de perdre son étiquette - pour la faire perdre aux autres - dans un rassemblement ouvrier le plus large possible afin de créer une confusion, pouvant même aller jusqu'au point de discréditer le syndicalisme, confusion où pourra alors s'exercer avec

.../...

plus de facilité d'action du militant du parti qui, lui, malgré les apparences ne s'efface pas mais s'affirme.

Il s'agit donc de l'entrée en action, sous une forme beaucoup plus directe, de la "cellule" à laquelle échoit le rôle de "cimenter l'unité" et dont l'opération majeure, - dans la stratégie actuelle du parti - est de rassembler les travailleurs en s'efforçant d'effacer adroitement leurs divisions en y substituant un comité qui, apparemment sans personnalité, sera habilement manœuvré, - comme nous en avons eu d'ailleurs récemment la preuve - par les militants du parti.

L'unité d'action à la base doit être comprise par le militant du parti comme la grande bataille politique à livrer et à gagner.

Ceci ne doit pas échapper, ne serait-ce qu'un seul instant à l'attention de nos militants dans les mois à venir.

Nous avons cru nécessaire de préciser cette nouvelle manœuvre qui, personne n'en disconvient, vise à saper l'autorité des organisations syndicales libres en isolant leurs adhérents dans les "comités" où ils échapperont ainsi aux directives de leurs organisations.

Mais la ficelle est bien trop grosse et nos militants bien trop en éveil pour se laisser prendre.

Nous leur faisons confiance.

CONGRES CONFEDERAL

PARIS les 12 13 14 MAI

1951

DELEGUES METALLOS

participant au Congrès de la C.F.T.C.

LA FEDERATION sera heureuse de recevoir votre visite pendant votre séjour à PARIS

ACCORDS de SALAIRES

- 5 -

Depuis la promulgation de la loi du 11 Février 1950, nous n'avons pas perdu notre temps. Examinons les faits et tirons en les leçons indispensables.

En Mars 1950, dans une parfaite unité malgré une lutte acharnée de plusieurs semaines, nous n'obtenions que 5% d'un patronat plus insolent et arrogant que jamais.

La classe ouvrière en paye encore les conséquences et pense que l'unité ne peut résoudre tous ces problèmes.

L'action commencée en Octobre 1950, a donné l'occasion au syndicalisme de changer de tactique, de mener un combat directement en rapport avec les préoccupations les plus urgentes des travailleurs : le pouvoir d'achat, elle leur a apporté des résultats appréciables.

C'est de cette action qui se continue maintenant que nous devons féliciter l'ensemble de nos camarades; ils ont voulu et ils ont su la mener à bien.

En effet, les derniers accords de salaires ont montré que nos camarades C.F.T.C. discutant avec le patronat avaient dans bien des cas marqué un progrès très net sur la fin de l'an dernier.

Deux remarques doivent être faites:

- les accords de salaires ne peuvent tout résoudre
- des accords régionaux visant des travailleurs de toutes catégories aussi bien chez les horaires que chez les mensuels ne peuvent pas tout résoudre.

Même sans envisager les diversités des problèmes mensuels ou ouvriers, en nous rappelant qu'une région métallurgique groupe bien souvent bien des établissements à fabrications très diverses: sidérurgie, mécanique, charpente, etc.. établissements à l'intérieur desquels les modes de calcul des salaires sont très différents (pour une même usine on a compté 12 modes différents de calcul de salaire au rendement). Nous devons constater que les réalités sont bien diverses.

Il est impossible que tout soit prévu dans les accords de salaires et donc que tout le monde soit satisfait du premier coup.

La leçon à tirer c'est que l'accord une fois signé laisse une plus large place à l'action pour son application dans l'entreprise, le contraire voudrait dire que l'on fait du syndicalisme d'en haut, que tout peut être résolu par le sommet.

Plus que jamais les sections d'entreprises gardent toute leur importance et doivent fonctionner au maximum.

COUT DE LA VIE -- RENDEMENT -- PRODUCTIVITE

Le deuxième point est que ces accords ont pris appui sur l'augmentation du coût de la vie et que très souvent le principe de l'échelle mobile est

.../...

acquis mais cela ne résoud pas le problème "salaires".

En supposant même que, par le jeu des révisions, nous obtenions l'ajustement des salaires automatiquement au niveau des prix cela voudrait tout simplement dire que nous conservons un niveau de vie à tout jamais gelé, co, solidé- sans tenir compte ni de l'ascension du standard de civilisation, ni de l'élévation du rendement individuel ou de la productivité des différentes unités de production.

Enfin nous risquons de voir l'alignement des salaires sur le coût de la vie pris uniquement sur la juste part qui nous revient sur la production ou de la productivité ce qui ne ferait qu'accroître la part du capitalisme dans le revenu national.

Ce triple objectif dans la lutte pour les salaires: coût de la vie, production, productivité ne peut être atteint que si dans chaque entreprise les responsables C.F.T.C. suivent de très près les chiffres du rendement et de la production, ni la Fédération ni le Syndicat au plan régional ne peuvent le faire à la place des militants d'entreprise.

C'est là l'objectif très précis que nous fixons à tous nos camarades.

ECHELLE MOBILE

Toute une campagne est habilement menée en ce qui concerne l'échelle mobile des salaires par nos camarades de la C.G.T. et nous voulons mettre les choses au point.

Nous admettons volontiers que le texte repris - un peu partout - n'est pas l'échelle mobile intégrale, il faut reconnaître que c'est un pas en avant.

Il est important de remarquer que sur 46 accords de salaires dépouillés dans la Métallurgie, depuis Mars 1951, nous trouvons les résultats suivants:

		avec l'échelle mobile	sans l'échelle mobile
- accords signés avec la C.G.T. *	19	9	10
- accords signés sans la C.G.T. :	27	21	6
	<u>46</u>	<u>30</u>	<u>16</u>

Une première constatation dans les 3/4 des cas le patronat a du admettre la révision des salaires en fonction du coût de la vie et c'est déjà un frein à la hausse des prix.

Ensuite que là où nous avons signé sans la C.G.T. la proportion est plus forte avec le principe de l'échelle mobile que sans ce principe. Ce fait nous est confirmé par nos camarades de ST ETIENNE qui se sont trouvés trop souvent seuls à se battre sur ce point.

L'échelle mobile ne résoudra pas tous les problèmes surtout si on se contente d'en faire uniquement un slogan dans les journaux et les tracts/

Plus que jamais renforçons notre action avec le seul objectif qui compte: le mieux-être de la classe ouvrière même si à certain moment nos camarades de la C.G.T. laissent tomber leurs slogans de propagande.

MILITANT...

Ton syndicat a été avisé que

LA FEDERATION DE LA METALLURGIE

mettait à sa disposition pour commémorer le 1er Mai un timbre spécial

RENSEIGNE TOI AUPRES DE TON RESPONSABLE

Ce timbre est vendu au bénéfice intégral de la caisse syndicale dans le but de financer le déplacement de ton délégué au Congrès Fédéral 1951.

Pour que tous nos syndicats soient représentés au :

26^{ème} CONGRES FEDERAL de la METALLURGIE

les 7-8-9 septembre 1951
à GRENOBLE - Isère. -



VENEZ ET FAITES VENDRE LE TIMBRE

SPECIAL DU 1^{er} MAI

Depuis le N° 10 du 7 Mars la Fédération n'a pas envoyé de Bulletin à l'ensemble des militants.

Par contre, dans la série "aux syndicats" il en est sorti de nombreux, motivés par le besoin d'informations rapides, nous avons dû nous borner à expédier au fur et à mesure de la réception des accords de salaires les textes de protocoles.

Dans le N° 16 du 21 Mars:

- des consignes en vue des réunions paritaires demandées par nos syndicats, un peu partout dans le pays
- des informations économiques
- des commentaires relevés dans la presse
- dans le N° spécial du 22 Mars: un peu spécial pour la Région Parisienne mais très important pour l'ensemble des Métallos puisqu'il contenait le premier accord de la Métallurgie Parisienne
- dans le numéro spécial du 27 Mars: l'accord complémentaire de la Région Parisienne
- dans le N° 17 du 4 Avril: plusieurs accords de salaires de Paris- du Loiret- de Valenciennes, des Ardennes, de la Meurthe & Moselle, du Rhône), le texte du décret N° 51364 du 24 Mars (J.O. du 25 Mars) sur le nouveau salaire minimum garanti; quelques protocoles d'accords, texte intégral pour le Loiret et la Meurthe & Moselle
- quelques notes documentaires: jours fériés- temps payés aux douches-
- enfin une affichette pour vos panneaux d'usines.

" Cette affichette est du reste à votre disposition au prix de 1 Fr 1 l'unité "

- enfin le 19 Avril le N° 18 : les textes des protocoles d'accord de Valenciennes, du Rhône, ouvriers et mensuels - y compris pour les mensuels le barème complet des appointements minima du Haut Rhin, des Côtes du Nord, de la Charente Maritime, du Maine et Loire, du Var, plus une information importante "Comment chez Hispano-Suiza" moteurs d'aviation est calculée la prime de productivité

Ainsi nous nous sommes efforcés de vous faire parvenir le plus rapidement possible tous les éléments en notre possession susceptibles de vous aider dans votre action.

Avons-nous atteint notre objectif ? A vous de le dire !

Avons-nous touché tous ceux qui en avaient besoin ? C'est également à vous de le dire et surtout de nous le dire.

Maintenant à notre tour, nous insistons auprès de vous pour être tenus

au courant le plus rapidement possible.

Si vous voulez que notre action soit utile à tous,

Si vous voulez que notre travail soit efficace

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR INFORMER

RAPIDEMENT LA FEDERATION

Cette collection de "Bulletins" est à ton syndicat. En as-tu pris connaissance ? Nous l'espérons.

Sinon fais-le rapidement ils comportent des renseignements très utiles pour ton action.

Pour l'avenir, demande que ton responsable syndical t'avise du contenu de ces bulletins.

Fais nous connaître ton avis sur le contenu de ces bulletins, sur la façon de les utiliser au mieux.

Es-tu satisfait de cette méthode de vous faire parvenir rapidement nos informations.?

FETES LEGALES DU PREMIER MAI ET DE L'ASCENSION

Le chômage du 1er Mai ne peut être la cause d'une réduction des salaires payés aussi bien au mois, qu'à la quinzaine ou à la semaine - y compris éventuellement les heures supplémentaires qui auraient dû être effectuées ce jour-là

Là où le travail ne peut être interrompu, les salariés doivent toucher le double salaire.

L'Ascension fête légale normale est chômée mais non payée (sauf pour les mensuels).

Ces journées peuvent être récupérées. Dans ce cas pour savoir s'il doit y avoir paiement d'heures supplémentaires il faut considérer la durée du travail au delà de 40 heures sur la semaine et non sur 15 jours ou sur le mois.

MILITANTS

- 10 -

SI VOUS PENSEZ QUE POUR VOTRE INFORMATION, POUR VOTRE DOCUMENTATION
NOTRE EFFORT EST UTILE, AIDEZ LA FEDERATION A LE CONTINUER - ABONNEZ-VOUS-
FAITES ABONNER

AU BULLETIN DU MILITANT

1 an - 200 Frs - C.C.P. PARIS 537-50

-o-o-o-

TRESORRIERS

La rentrée régulière des cotisations est une des conditions essentielles à la bonne marche du Secrétariat Fédéral.

Un trésorier actif ne laisse pas ses collecteurs accumuler les mois de retard.

Veillez à la bonne rentrée des cotisations

COTISATION EXCEPTIONNELLE

Souvenez-vous des promesses faites au Congrès.

La Fédération a tenu les siennes, le troisième secrétaire fédéral sera en place à la mi-Mai.

Votre syndicat a-t-il payé sa cotisation exceptionnelle de 100 Frs par 50 adhérents? (C.C.P. PARIS 537-50)

-o-o-o-

Nous décuplerons notre force syndicale avec la

CAISSE DE DEFENSE PROFESSIONNELLE.

Utilisez-vous l'affichette jointe au N° 17 du 4 Avril 1951 ? "Bulletin aux Syndicats". Cette affichette est à ta disposition à la Fédération au prix de 1 Fr pièce.